



**CSE
SNCF
HOLDING**



4/02/2025

USAGE DE L'ARME DE SERVICE EN GARE D'AUSTERLITZ L'UNSA-FERROVIAIRE DÉCLENCHE UNE CSSCT CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

À la suite de l'incident survenu hier en gare de Paris-Austerlitz (utilisation d'une arme à feu en service), les représentants de l'UNSA-Ferroviaire ont sollicité la Direction de la Sécurité pour la tenue d'une CSSCT extraordinaire.

Cette réunion s'est déroulée le mardi 4 février, en présence du DZ adjoint de la DZS IDF Sud, du Directeur adjoint de la SUGE, ainsi que des membres de la CSSCT.



Lors de cette réunion, les membres de l'UNSA-Ferroviaire ont insisté sur les points suivants :

- La mise en place d'une prise en charge psychologique immédiate pour l'ensemble des agents concernés par l'intervention ;
- Un soutien managérial renforcé à destination des intervenants ;
- La garantie d'un accompagnement judiciaire approprié ;
- L'organisation d'un suivi psychologique de long terme pour les agents impactés ;
- La possibilité pour chaque agent de déclarer un accident de travail, si nécessaire.

Par ailleurs, nous tenons à souligner le rôle essentiel et l'engagement de l'encadrement de proximité, et de la DDS, dans l'accompagnement des collègues auprès des forces de l'ordre et dans la mise à disposition d'une assistance juridique.

Les membres de la CSSCT de l'UNSA-Ferroviaire, profondément attachés au bien-être physique et mental des agents, restent mobilisés et disponibles pour soutenir les collègues impliqués ou susceptibles de l'être dans ce type d'intervention.



■ Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS
www.unsa-ferroviaire.org